



## Cercle de Voile de Moisson-Lavacourt

### AVIS DE COURSE TYPE 2009-2012

*Interligue Optimists Grade 4  
28 et 29 mars 2009  
Plan d'eau de Moisson Lavacourt  
Locaux de la Base de Loisirs des Boucles de Seine*

#### 1 REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2009-2012*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

#### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe Optimists (minimes et benjamins)
- 3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
  - l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformitéLes concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

#### **4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

<b>Classe</b>	<b>Montant</b>
Optimists	25 euros
Après le 23 mars	30 euros

Le bulletin d'inscription est à renvoyer avant le 23 mars à Kim Goutenègre, 135 boulevard Diderot, 75012 Paris, tél. 01 43 46 12 40, cvml.voile@orange.fr

#### **5. PROGRAMME**

**5.1.** Confirmation d'inscription :

Samedi 28 mars 2009 de 10 h à 15 h

**5.2.** Jauge et contrôle :

Samedi 28 mars 2009 de 10 h à 15 h

**5.3.** L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est le samedi 28 mars à 16 heures pour 1 à 2 courses et le dimanche 29 mars à 10 heures pour 1 à 4 courses pour les minimes et 2 courses maximum pour les Benjamins. Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15 heures.

#### **6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 28 mars 2009 entre 10 h et 15 h. ou seront affichées selon la prescription fédérale.

#### **7. LES PARCOURS**

Les parcours à effectuer sont de type triangle olympique.

#### **8. SYSTEME DE PENALITE**

Suivant la règle 44.1.

#### **9. CLASSEMENT**

**9.1.** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 2.

**9.2.** (a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de 2.

(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de 4.

(c) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores est de 6.

## **10. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## **11. RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## **12. ASSURANCE**

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

*Président du Comité de Course : Jean-Luc Denechau*

*Président du Comité de Protestation : Patrick Vilain*

## **13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

La manifestation se déroulera dans les locaux de la Base de Loisirs des Boucles de Seine (seconde entrée après l'entrée principale). Vous pourrez stationner vos voitures sur le parking à gauche de l'entrée (près des jeux d'enfants et de la grue). Les enfants se rendront ensuite à pied avec leur bateau pour la confirmation des inscriptions et la jauge dans les locaux de la base de loisirs où l'équipe du CVML les accueillera (salle sud située sur l'extrême droite lorsque l'on est dos au lac).

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Kim Goutenègre,  
01 43 46 12 40, [cvml.voile@orange.fr](mailto:cvml.voile@orange.fr)

Toutes informations utiles sur le site du CVML : [cvml.net](http://cvml.net)

*Possibilité d'hébergement à la Base de Loisirs des Boucles de Seine*

*Réservation indispensable au 01 34 79 33 34 – [accueil@bouclesdeseine.com](mailto:accueil@bouclesdeseine.com)*